

N/REF : 25/06/2025 17H12 C:000053 I:02646
V/REF : AC/C22462
V/Email reçu le Mercredi 25/06/2025 à 17H12

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CPI
IMMEUBLE : CAMILLE PISSARO -CPI
79/79B/79T, BD DE CLEUNAY
.
35000 RENNES

Rennes, le 15 Juillet 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 79A CLEUNAY - MME GUILLAUME 06 11 46 61 39
LOGEMENT N° 100166, PORTE N°A12, 1° ÉTAGE, TYPE 4

MME BALIN (IMPACTÉ) VOISINE DU DESSOUS
MOTIF : RECHERCHE ET SUPPRESSION DE FUITE
Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : PLUS DE FUITE APPARENTE
LE COMPTEUR D'EAU NE TOURNE PAS, LES ÉVACUATIONS SONT ÉTANCHES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 08/07/25 à 14H24 M. M BRON

25/06 TÉLÉPHONE DÉCROCHÉ PAR UN ENFANT, IMPOSSIBLE DE LAISSER UN MESSAGE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	50	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.